



Amélioration de l'évacuation des crues en Camargue insulaire

Contexte et Objectifs

L'endiguement du delta, suscité par la protection des cultures et des habitations, débute au XII^e siècle pour s'achever en 1869. La digue à la mer, destinée à empêcher toute incursion marine non désirée, s'achève en 1859.

Dix ans plus tard, à la suite des crues dévastatrices du milieu du XIX^e siècle (1840, 1841, 1843 puis 1856), les deux seuls bras actifs du Rhône sont enfermés entre des digues sur la totalité de leur cours. Dès ce moment, plus une goutte d'eau, hormis les précipitations, ne pénètre entre les bras du Rhône sans le bon vouloir de l'homme. Les enjeux de l'eau deviennent la source de vives tensions entre les divers usagers. Enfermée dans un rempart de digues, l'île de Camargue semble à l'abri des méfaits du fleuve. La culture du risque s'estompe, jusqu'aux inondations de 1993...

Des moyens d'améliorer le ressuyage des terres de l'île de Camargue doivent être définis afin de prendre en compte les eaux issues des aménagements du volet inondation du Plan Rhône et de sa déclinaison locale par le Pré-schéma Sud.

L'objectif est de réduire au maximum l'impact des eaux de surverse en termes de hauteur d'eau et de durée de submersion.

Actions mises en œuvre

Pour cela, il convient notamment d'améliorer l'efficacité des systèmes hydrauliques en place, et de proposer de nouveaux aménagements, des cheminements et des débouchés à la mer.

Le projet doit se dérouler en deux phases :

- la première consistera à réaliser un état des lieux et une approche globale du fonctionnement hydraulique de l'île de Camargue.

A ce stade, il sera établi un schéma d'amélioration du réseau d'écoulement existant (en termes de propositions techniques) pour améliorer son fonctionnement en cas d'inondation (et accélérer l'évacuation des eaux) en s'appuyant notamment sur le retour d'expériences des crues précédentes.



Coordinateur :
Syndicat Mixte du Parc naturel régional de Camargue

Budget total du projet :
309 508 €

Contribution européenne :
154 769 €

Cofinancements :
154 739 €

Date de mise en oeuvre :
2008-2010

Fonds, axe, objectif mobilisée :
FEDER Plan Rhône

Axe 1 : Volet inondations

Objectif 1-1 : Renforcer la compétitivité des territoires rhodaniens par la réduction des inondations

Bassin Rhône Méditerranée



- la deuxième phase sera celle des propositions de scénarii et de gestion des ouvrages, en quantifiant leur efficacité au regard des contraintes générées et de leur coût (investissement, exploitation, indemnités des biens et des cultures). L'étude hydraulique devra aboutir à un scénario final d'aménagements et de règles de gestion des ouvrages, en quantifiant les gains obtenus en termes de hauteur d'eau et de durée de submersion.

Cette phase comprendra une modélisation hydrologique et hydraulique des phénomènes permettant d'aboutir à une analyse des risques d'inondation.

Résultats et perspectives

L'étude doit se terminer en 2011 avec notamment un ensemble de travaux d'aménagement à réaliser et des principes de gestion des eaux à mettre en œuvre. Il s'agit d'une nouvelle étape dans l'histoire de la gestion de l'eau en Camargue plus intégratrice des principaux enjeux que sont la protection des biens et des personnes, le maintien des usages locaux et la protection du patrimoine naturel. Cependant, il ne s'agit que d'une étape, car les évolutions rapides du delta, ainsi que les effets probables du changement climatique, obligent à s'adapter sans cesse aussi bien du point de vue technique que culturel.

Contact :

Stéphane Marche
eau@parc-camargue.fr

Principaux partenaires :

SYMADREM (syndicat mixte de gestion des digues du Rhône et de la mer)
Chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône
Syndicat mixte de gestion des associations syndicales du Pays d'Arles
Réserve nationale de Camargue DIREN de Bassin

Parcs
naturels
régionaux
de France



Cette fiche est cofinancée par l'Union Européenne dans le cadre du programme EUROP'ACT.
L'Europe s'engage en France avec le Fonds européen de développement régional.



Parcs
naturels
régionaux
de France